



LES 6 HEURES DE PONTARLIER

REGLEMENT

Le Roller Skate Pontarlier, en partenariat avec la ville de Pontarlier, organise une épreuve de 6 heures le 14 septembre 2014 en remplacement de la Trans'roller.

1) Conditions générales

Cette épreuve se déroule sur un circuit fermé de 3 kilomètres situé en zone industrielle. Elle est autorisée pour les patins en ligne et quads. Tous les autres moyens de locomotion sont formellement interdits.

Elle est ouverte à tous les participants licenciés ou non.

2) Catégories

- individuel pour les minis G/F (6 – 9 ans) sur une distance de 1 à 2 kms selon l'âge encadrés par des membres du club.
- duo (Fille/Garçon/Mixte) pour les 10 – 13 ans (épreuve de 2 H)
- duo (Fille/Garçon/Mixte) pour les 14 – 15 ans (épreuve de 6 H)
- individuel Fille (16 ans et plus)
- individuel Garçon (16 ans et plus)
- duo Fille
- duo Garçon
- duo mixte
- équipe Femme (4 participants)
- équipe Homme (4 participants)
- équipe mixte (4 participants)

3) Tarif

Ce tarif comprend la participation à l'épreuve, un cadeau (tee shirt et stylo) ainsi que le ravitaillement en course.

- individuel 6 – 9 ans : 2 €
- duo 10 – 13 ans : 21.50 €
- duo 14 – 15 ans : 21.50 €



- individuel adulte : 16.50 €
- duo adulte : 32.50 €
- équipe adulte : 54 €

Entre le 29 août et le 7 septembre, majoration de 10 euros par personne.

Les inscriptions sont closes le 7 septembre 2014.

Le montant de l'inscription reste acquis à l'organisation en cas de non-participation sauf en cas d'inaptitude (maladie) ou pour un événement grave justifié par un certificat médical dans le premier cas et par tout autre moyen dans le second.

4) Inscription

Le règlement est téléchargeable sur le site du club : **rollerpontarlier.com**.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur notre site partenaire : www.e-inscrit.fr

La liste des engagés sur e-inscrit.fr sera visible par tous.

La composition exacte du duo ou de l'équipe n'est pas nécessaire lors du dépôt de l'inscription.

5) Retrait des dossards

Le retrait des dossards et des puces est effectué le 14 septembre de 7h30 à 9h. Un chèque de caution de 50 € (individuel) ou 100 € (équipe) est déposé lors du retrait et sera rendu au terme de l'épreuve après restitution des puces.

Les licenciés FFRS ou d'une fédération de roller étrangère devront présenter une copie de leur licence **en cours de validité**.

Les non-licenciés devront présenter un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du roller en compétition **datant de moins de 3 mois et une copie de leur responsabilité civile ou souscriront une licence à la journée**.

6) Déroulement de l'épreuve

a – **sécurité** : **les débutants ne sont pas admis**. Chaque participant doit savoir tourner et freiner. Le jury se réserve le droit de mettre hors course tout patineur qui serait un danger pour les autres.

Le port du casque est obligatoire sur le circuit pour toute la durée de l'événement. Les 6 – 9 ans devront en outre porter toutes les protections réglementaires : poignets, genoux et coudes et les 10 – 13 ans : poignets et genoux.

Le port des protections est fortement conseillé pour toutes les autres catégories.

Une antenne médicale est installée à proximité de la ligne de départ.



b – briefing : un briefing obligatoire est organisé sur la ligne de départ à 9h15. A l'issue, tous les participants pourront s'échauffer sur le circuit jusqu'à 10 minutes du départ.

c – jury : le jury est composé d'un juge-arbitre assisté de plusieurs juges de courses. Il veille au bon déroulement de l'épreuve et prend toute décision en cas de litige.

d – départ : le départ de l'épreuve est donné à 10 h. Un seul représentant des duos et équipes prend place sur la ligne de départ.

e – chronométrage : chaque duo et équipe dispose de 2 puces électroniques. Elle doit être fixée à la cheville.

Pour les équipes, aucune réclamation ne sera acceptée dans l'hypothèse où un relayeur effectuerait un ou plusieurs tours sans puce.

f – relais : les relais s'effectuent dans une zone spécifique délimitée et présentée lors du briefing. Ils s'effectuent à l'aide d'un témoin remis lors du retrait des dossards.

g – dossard : le dossard doit être porté dans le dos et être parfaitement lisible. Il convient de prévoir des épingles à nourrice pour les fixer (4 minimum). L'organisation n'en fournira aucune.

h – abandon : en cas d'abandon d'un équipier, un juge de course rapporte la puce au duo ou à l'équipe sur la ligne de départ et autorise un relayeur à reprendre la course.

i – dernier relais : au terme de **5 h 50** de course, plus aucun relais n'est autorisé.

j – classement : le vainqueur dans chaque catégorie sera celui qui aura parcouru la plus longue distance au terme de l'épreuve.

Si plusieurs individuels ou équipes sont dans le même tour au terme des 6 h, ils seront départagés dans l'ordre de franchissement de la ligne d'arrivée.

k – droit à l'image : chaque participant cède pour une durée illimitée et à titre gracieux au bénéfice de l'organisateur les droits d'utilisation de son image.

